Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio**

Band (Jahr): **25 (1907)**

Heft 103

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

№ 103 XXV. Jahrgang Bern, Dienstag, 23. April 1907 Erstes Blatt

Berne, Mardi, 23 Avril XXVme année Première feuille № 103

Abonnemente:
Schweiz: Jährlich Fr. 6
2tes Semester . . » 3
Ausland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post abonniert werden.
Preis einzelner Nummern 15 Cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Abonnements:
Suisse: un an . . fr. 6
2e semestre . . » 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement aux offices postaux
Prix du numéro 15 cts.

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich, ausgenommen Sonn- und Feiertage. | Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.

Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce | Paraît 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fête exceptés.

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.
Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszeile (für das Ausland 35 Cts.)

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.
Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.)

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Registre du commerce. — Banque cantonale vaudoise à Lausanne.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale

Schwyz — Schwyz — Svitto

1907. 17. April. Die Firma **Jos. M. Kündig** in Arth, Fabrikation von baumwollenen Webelitzen etc. (S. H. A. B. Nr. 27 vom 27. Februar 1888, pag. 199; Nr. 231 vom 17. August 1896, pag. 951) ist infolge Geschäftsabtretung erloschen.

Inhaber der Firma **A. Kündig** in Arth ist Adolf Kündig, von Schwyz, in Arth. Natur des Geschäftes: Baumwollene Webelitzen, Flechtmaschinen und Spindelseiten. Die Firma übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «Jos. M. Kündig» in Arth.

Freiburg — Fribourg — Friborgo

Bureau de Romont (district de la Glâne).

1907. 16 avril. La commission de la Société de laiterie d'Estévenens, association ayant sen siège à Estévenens (F. o. s. du c. du 2 juin 1888, page 534), est constituée depuis le 26 mars dernier comme suit: François Bays, président; François Oberson, secrétaire, Anteine Bays et Louis Python, membres, les trois premiers à Estévenens, le dernier à Grangettes. Sent remplacés Louis Oberson, Jeseph Oberson et Henri Obersen.

Basel-Stadt — Bâle-Ville — Basilea-Città

1907. 15. April. Die Firma **A. Weininger** in Basel (S. H. A. B. Nr. 414 vom 31. Oktober 1904, pag. 1654) (Handel in Bildern, Spiegeln und Uhren) ist infolge Verzichtes der Inhaberin erloschen.

15. April. Die Aktiengesellschaft unter der Firma **Schweizerische Gesellschaft für elektrische Industrie** in Basel (S. H. A. B. Nr. 89 vom 27. März 1896, pag. 365/6) hat zum Direktor gewählt René Albert Keechlin, von und in Basel, welcher mit einem andern Zeichnungsberechtigten die rechtsverbindliche Unterschrift für die Gesellschaft durch kollektive Zeichnung führt.

15. April. Aus dem Vorstande der Genossenschaft unter der Firma **Wirthschaftsgenossenschaft des deutschen Arbeitervereins Basel** in Basel (S. H. A. B. Nr. 286 vom 15. Oktober 1898, pag. 1194/5), ist der Kassier Leo Petermann ausgeschieden und somit auch dessen Unterschrift erloschen. An dessen Stelle wurde als Kassier gewählt das bisherige Vorstandsmitglied Johann Lodes, von Nürnberg (Bayern), wehnhaft in Basel, welcher in Verbindung mit dem Präsidenten Wilhelm Albiez namens der Genossenschaft die rechtsverbindliche Unterschrift führt.

16. April. Die Firma **Aktiengesellschaft Alb. Buss & Cie Gesellschaft für Eisenkonstruktionen, Wasser- & Eisenbahnbau** in Basel (S. H. A. B. Nr. 173 vom 13. Mai 1901, pag. 690) erteilt Prokura an Dr. Viktor Emil Scherer, von und in Basel, in der Weise, dass derselbe zusammen mit je einem andern zur Kellektivunterschrift berechtigten Vertreter zur kollektiven Zeichnung namens der Gesellschaft berechtigt ist.

16. April. Die Aktiengesellschaft unter der Firma **Basler chemische Fabrik** in Basel (S. H. A. B. Nr. 233 vom 15. August 1898, pag. 973) erteilt Einzelprokura an Dr. phil. Charles Staehling, von Biarritz (Frankreich), wehnhaft in Basel.

16. April. Unter dem Namen **Société auxiliaire de l'Eglise française de Bâle** gründet sich, mit Sitz in Basel, ein Verein mit dem Zwecke, die Interessen der französischen Kirche in Basel in jeder Weise zu fördern und diese finanziell zu unterstützen. Die Statuten sind am 25. März 1907 festgestellt worden. Mitglieder können alle Persenen protestantischer Konfession werden, welche einen einmaligen Beitrag von mindestens Fr. 50 oder einen Jahresbeitrag von mindestens Fr. 5 bezahlen. Der Austritt ist jederzeit möglich und geschieht entweder durch Anmeldung beim Vorstande oder ohne weiteres bei Nichtbezahlung des festgesetzten Jahresbeitrages. Die Bekanntmachungen des Vereins geschehen durch Briefe. Organe des Vereins sind: 1) die Generalversammlung, 2) der aus mindestens fünf Mitgliedern bestehende Vorstand, 3) die aus zwei Rechnungsreviseren bestehende Kontrollstelle. Die rechtsverbindliche Unterschrift namens des Vereins führen der Präsident und der Vizepräsident kollektiv unter sich oder jeder von ihnen kollektiv mit dem Kassier oder Sekretär. Präsident ist Hermann La Roche-Burckhardt; Vizepräsident ist Dr. Johann Karcher-Biedermann; Kassier ist Franz Gysin-Savary; alle von und in Basel; Sekretär ist Ernst Breitenstein, ven Lavigny (Waadt), wohnhaft in Basel. Geschäftslokal: Kanonengasse 33.

16. April. Die Firma **«Basilisk» Aktiengesellschaft für Grundstückverwertung** in Basel (S. H. A. B. Nr. 244 vom 13. Juni 1905, pag. 973), hat ihr Geschäftslokal verlegt nach: Freie Strasse 109.

16. April. Aus der Verwaltung der Aktiengesellschaft unter der Firma **Schweizerischer Bankverein** (S. H. A. B. Nr. 5 vom 7. Januar 1902, pag. 18), mit Gesellschaftssitz in Basel und fernern Geschäftssitzen in Zürich I, St. Gallen, Genf und London, ist der Delegierte des Verwaltungsrates Dr. jur. Johann Jakeb Oberer infolge Todes ausgeschieden und somit dessen Unterschrift erloschen.

Genf — Genève — Ginevra

1907. 16 avril. La maison **L. Coulon**, imprimerie, gravures, objets suisses et articles divers, à Genève (F. o. s. du c. du 9 octobre 1902, page 1442), modifie son genre d'affaires qui est actuellement: imprimerie, typographique et fabrique de timbres en caoutchouc, et a transféré ses lecaux: 15, Rue Verdaine.

16 avril. Le chef de la maison **J. Borel**, à Genève, commencée le 15 mars 1907, est Madame Jeanne-Sylvie Borel, de Genève, domiciliée à Plainpalais. Genre d'affaires: Commerce d'objets suisses, papéterie et articles divers. Magasin: 31, Rue du Rhône.

16 avril. Sous la dénominatien de **Union des Employes de la C. G. T. E. (Chambre syndicale)**, il s'est constitué entre les ouvriers et employés de la Compagnie genevoise de tramways électriques, une association (régie par le titre 27 du C. O.), ayant pour objet, confermément aux lois existantes, l'étude et la défense des intérêts économiques de la corporation. Elle apportera sen cenceurs moral et pécuniaire à ceux de ses membres qui auront des contestations judiciaires avec la compagnie. Elle tentera de régler, tout d'abord par la voie amiable, les différends de toute nature qui lui seront soumis par ses membres. Elle poursuivra auprès des pouvoirs publics le vote des lois écenemiques et sociales intéressant la corporation. Son siège est à Plainpalais. Les statuts pertent la date des 24 août 1905 et 24 nevembre 1906. Peut faire partie du syndicat tout travailleur employé de la compagnie genevoise des tramways électriques (sauf les chefs de service), qui adhérera aux statuts et qui aura trois meis de présence à la compagnie. Le droit d'entrée est fixé à un franc. Tout syndiqué recevra un livret et un exemplaire des statuts. Le livret sera payé par le seciétaire, seit 25 centimes. Les demandes d'admissien deivent être adressées par écrit au comité du syndicat, elles doivent mentienner les noms et prénoms du candidat, sen emploi et sen domicile. Les demandes d'admission sont soumises avec préavis du cemité à l'approbation de l'assemblée générale avant leur admission. L'assemblée générale statue sur préavis du comité sur l'admission et la radiation des sociétaires. Sont considérés comme démissionnaires: a. les sociétaires qui donneront leur démission par écrit, en y joignant leur livret; b. ceux qui sent en retard de plus de six meis dans le versement de leurs cetisations. On sort aussi de l'asseciatien par exclusion prenencée dans les cas prévus aux statuts. Tout membre démissionnaire, radié ou exclu, n'aura pas droit au rembeursement do ses cotisations. Il en sera de même des héritiers ou ayants-dreit des sociétaires décédés. Chaque sociéaire paiera une cotisation de 25 centimes par mois. L'association est administrée par un comité de 15 membres, nommés tous les ans, et rééligibles. Elle est engagée par la signature du président eu du premier vice-président, on commun avec le secrétaire et le tréserier. Les sociétaire sent dégagés de toute responsabilité personnelle à l'égard des engagements du syndicat, losquels sent uniquement garantis que par les biens de celui-ci. Le cemité est cemposé do: Albert Bovy, président, à Plainpalais; Frédéric Charbonnier, premier vice-président, à Plainpalais; Edouard Roulin, secrétaire, à Genève; Léon Hofmann, trésorier, à Plainpalais; Julien Berseth, à Plainpalais, Jean-Marie Decroux, à Plainpalais; Basile Morand, à Plainpalais; Louis Foretay, à Genève; Geerges Chamberet, à Plainpalais; Gettfried Küpfer, à Plainpalais; Henri Vassaux, à Genève; François Gruffat, à Plainpalais; François Challande, à Carouge; Louis Dufour, à Genève, et Alexis Barraud, à Plainpalais. Siège social: Avenue du Mail (Brasserie Handwerck).

16 avril. La **Société Immobilière des Hôtels de Montriond le Lac (Haute Savoie)**, société anonyme ayant sen siège jusqu'ici à Genève (F. o. s. du c. du 16 novembre 1905, page 1795), a, suivant décision de son assemblée des actionnaires du 21 mars 1907, décidé le transfert de son siège social à Nyon (Vaud). Cette raison est en conséquence radiée à Genève.

16 avril. La **Société industrielle d'Electricité**, seciété anenyme ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 23 avril 1906, page 687), a, dans son assemblée générale des actionnaires du 21 mars 1907, nommé Léon Jonneret, mécanicien, demicilié à Genève, membre de son conseil d'administratien, en remplacement de Maurice Rambert, démissionnaire.

17 avril. La raison **Jean Birmelé**, entreprise de bâtiments et transperts, à Plainpalais (F. e. s. du c. du 8 janvier 1907, page 31), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

17 avril. La **Société Chimique des Usines du Rhône, anciennement Gilliard, P. Monnet et Cartier**, ayant son siège principal, en dernier lieu, à Saint-Fens (département du Rhône, France) et une succursale à la Plaine (commune de Dardagny, canton de Genève) (F. o. s. du c. du 11 octobre 1902, page 1455), a apportée diverses medifications à ses statuts et sa direction. Le siège principal de la société a été transféré de Saint-Fons, à Paris, 6, Rue Pigalle. Le capital social est actuellement de treis millions deux cent mille francs (fr. 3,200,000), divisé en 5000 actiens ordinaires de fr. 100 et 27,000 actions privilégiées de fr. 100. Les peuveirs antérieurement conférés à Auguste Gilliard et J. M. Cartier, administrateurs-délégués, F. Reichmann, directeur-commercial, Pierre Cartier et A. Boesiger, sont radiés. S.-Alexandre Paulard, domicilié Paris, a été désigné en qualité d'administrateur-directeur général. Il n'est rien changé aux procurations antérieurement conférées à Dr E. Uhlemann, domicilié à la Plaine (Dardagny), et Rodolphe Pfister, demicilié actuellement à Paris. La société continue d'être engagée par la signature collective de deux des administrateurs-délégués ou par celle de l'un des directeurs ou fondés de pouvoirs avec un des administrateurs-délégués, à moins d'une délégation spéciale du conseil donnée à un administrateur ou à tout autre mandataire.

B. 26.

Compte de profits et pertes
de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et ses agences
pour l'exercice 1906.

(Sauf ratification statutaire.)

Doit. Charges.

				I. Frais d'administration.
		4,556	15	Indemnités aux membres du conseil général et au secrétaire.
		5,117	40	Indemnités aux membres du comité de surveillance.
		31,590	—	Indemnités aux membres du conseil d'administration et aux suppléants.
		228,584	85	Appointements des employés et surnuméraires.
		152,282	04	Commissions aux agents.
		4,051	90	Assurance et entretien de l'hôtel de la banque.
		20,000	—	Location.
		7,791	10	Chauffage, éclairage, service et surveillance.
		32,613	51	Fournitures de bureau (impressions, insertions, abonnements, formulaires, etc.).
		32,928	35	Ports, dépêches, frais judiciaires, etc.
		1,595	—	Frais de confection de billets de banque.
		9,398	85	Versement à la caisse de retraite du personnel de la banque.
		2,236	05	Frais pour faire venir des espèces de l'étranger.
533,709	40	964	20	Mobilier : Amortissement.
				II. Impôts.
		11,733	35	Impôt fédéral sur billets de banque. (Sur la circulat. effective.)
		72,000	—	Impôt cantonal sur billets de banque. (Sur le chiffre nominal.)
		25,082	89	Autres impôts cantonaux.
182,626	66	23,510	42	Impôts communaux.
				III. Intérêts débiteurs.
				a. Sur engagements en comptes courants.
		20,199	35	A comptes de banques d'émission et correspondants.
		545,381	33	A comptes courants créanciers.
		13,854	44	A consignations juridiques.
				b. Sur engagements d'autre nature.
		9,935	90	Escompte bonifié sur effets réescomptés.
		5,312	50	Escompte bonifié sur billets à ordre.
				Sur engagements à terme (certificats de dépôts à terme):
				1,413,396. 80 Intérêts et coupons payés.
				70,252. — Intérêts et coupons échus non encaissés.
				730,215. 15 Prorata d'intérêts au 31 décembre 1906.
				2,213,863. 95
1,954,890	07	1,360,206	55	853,657. 40 A déduire : Prorata d'intérêts, intérêts et coupons non encaissés de l'exercice précédent.
				IV. Pertes et amortissements.
		10,475	44	Sur effets escomptés sur la Suisse.
		168,396	77	„ papier commercial.
		17,717	85	„ avances sur nantissement.
		58,496	50	„ comptes courants débiteurs.
		6,787	85	„ créances sans engagement par lettre de change (cédules).
		2,000	—	„ ventes d'immeubles en liquidation.
		263,824	41	*Sur addition des pertes.*
		161,879	50	Diminution de cours sur les fonds publics propres.
		1,499	59	Entretien d'immeubles en liquidation.
		8,113	57	Amortissement d'immeubles en liquidation.
469,324	49	34,007	42	Amortissement du compte hôtel de la banque.
				VI. Bénéfice net.
991,551	14			Bénéfice net de l'exercice 1906.
4,082,101	76			

Avoir. Produits.

				I. Produit du compte d'effets de change.		
				Effets escomptés sur la Suisse :		
				Intérêts perçus et commissions . . . 633,234. 20		
				Réescompte de l'exercice précédent à 4½ % 86,077. 50		
				719,311. 70		
				A déduire : Réescompte au 31 décembre 1906 à 4½ % 87,377. 60	631,934	10
				Papier commercial :		
				Intérêts perçus, commissions et bénéfice sur les cours 391,272. 71		
				Réescompte de l'exercice précédent à 4 % et 4½ % 47,788. 10		
				439,060. 81		
				A déduire : Réescompte au 31 décembre 1906 à 4 % et 5½ % 57,504. 90	381,555	91
				Avances sur nantissement :		
				Intérêts perçus et commissions 204,031. 25		
				Réescompte de l'exercice précédent à 4 % 29,593. 50		
				233,624. 75		
				A déduire : Réescompte au 31 décembre 1906 à 4¼ % . . . . . 29,613. —	204,011	75
				Effets à l'encaissement :		
				Produit d'encaissements, etc.	19,033	62	1,236,535	38
				II. Intérêts créanciers et commissions.		
				a. Sur créances en comptes courants.		
				Des banques d'émission et correspondants	41,659	67		
				Des comptes courants débiteurs (comptes de crédit) .	1,208,304	88		
				Sur comptes courants créanciers momentanément débiteurs	30,449	81		
				Intérêts débiteurs sur comptes de virements et de chèques	395	56		
				b. Sur autres créances et placements.		
				De créances sans engagements par lettre de change (cédules) :		
				Intérêts et commissions perçus 558,066. 35		
				Réescompte de l'exercice précédent à 4¾ % 174,615. 65		
				732,682. —		
				A déduire : Réescompte au 31 décembre 1906 à 4¾ % 109,409. 60	623,272	40		
				De placements hypothécaires de toute nature :		
				Intérêts perçus 344,414. 25		
				Intérêts échus et non perçus à la fin de l'exercice 18,660. 60		
				Prorata d'intérêts au 31 décembre 1906 52,967. 40		
				416,042. 25		
				A déduire : Prorata d'intérêts, intérêts échus et non perçus de l'exercice précéd. 173,786. 45	242,255	80		
				D'effets publics :		
				Intérêts perçus sur les fonds publics propres 332,694. 95		
				Bénéfice sur les cours des fonds publics propres 48,534. 05		
				Intérêts sur titres constituant le fonds de réserve statutaire . . . . . 127,750. —		
				508,979. —		
				Commissions, etc., sur l'achat et la vente pour compte de tiers 42,213. 48	551,192	48	2,697,530	60
				III. Produit des immeubles.		
				De l'hôtel de la banque	20,000	—		
				D'autres propriétés foncières	7,651	35		
				Bénéfice sur ventes d'immeubles en liquidation . . .	10,000	—	37,651	35
				IV. Droits et indemnités.		
				Droits de garde et gestion sur dépôts de titres et objets de valeur, etc.			60,636	69
				V. Produits divers.		
				Bénéfice sur commandites et participations	37,700	20		
				Agio sur billets de banque étrangers, primes . . .	4,053	96	41,754	16
				VI. Rentrées d'anciennes créances amorties.		
				Sur effets escomptés sur la Suisse	1,790	80		
				„ papier commercial	1,294	17		
				„ effets sous nantissement	851	70		
				„ créances sans engagement par lettre de change .	3,000	05		
				„ créances hypothécaires	120	—		
				„ comptes courants débiteurs	931	71		
				„ correspondants	5	15	7,993	58
							4,082,101	76

Annexe au compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne, pour l'exercice 1906.

Répartition statutaire des bénéfices
(article 54 des statuts).

Lorsque le bilan de la banque est définitivement arrêté par le conseil général, il est payé aux actionnaires, si le résultat le permet, un intérêt de 4 %, soit fr. 20 par action.

Le surplus des bénéfices acquis est réparti comme suit :

a. Au fonds de réserve ordinaire, tant qu'il n'a pas atteint le chiffre de fr. 4,000,000, et aux réserves spéciales une somme pouvant aller du 5 au 50 pour cent.

b. Au personnel, une somme pouvant aller du 5 au 10 pour cent. Elle se répartit au prorata des traitements fixes entre les membres du conseil d'administration et les employés du siège central.

c. Aux actionnaires, le solde, à titre de superdividende.

Les bénéfices de l'exercice 1906 s'élèvent à . . . . . fr. 991,551. 14

Le conseil général de notre établissement, dans sa séance du 25 février 1907, a décidé de les répartir comme suit :

Dividende 4 % soit fr. 20 sur 24,000 actions	fr. 480,000. —
Superdividende 3 % soit fr. 15 sur 24,000 actions	„ 360,000. —
A la réserve statutaire	„ 50,000. —
Au personnel	„ 45,000. —
Solde à nouveau	„ 56,551. 14
	fr. 991,551. 14

B. 26.

Bilan annuel
de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et ses agences
au 31 décembre 1906.

(Sauf ratification statutaire.)

Actif.

				I. Caisse.
		4,800,000	—	Couverture des billets, en espèces ayant cours légal.
		1,700	—	Chambre de compensation, compte *A*.
		198,580	—	Autres valeurs en espèces ayant cours légal.
		5,000,280	—	*Encaisse légale.*
		179,000	—	Propres billets (voir annexe nº 1).
		215,000	—	Billets des autres banques d'émission suisses.
		90,462	18	Chambre de compensation, compte *B*.
		145,863	75	Billets étrangers.
5,635,697	82	5,091	89	Monnaies d'appoint et monnaies étrangères.
				II. Créances à courte échéance. (Disponibles au plus tard dans les 8 jours.)
		193,489	65	Banques d'émission suisses, comptes débiteurs.
		1,599,550	06	Correspondants débiteurs.
		1,613,989	03	Comptes courants entre la banque principale et ses agences.
				Divers: 449,238. 98 Coupons. 125,095. 85 Valeurs en commission. 29,519. 85 Formules timbrées.
4,010,882	92	603,854	18	
				III. Créances sur effets de change.
				Effets escomptés sur la Suisse: 3,592,416. 50 échus dans les 30 jours. 3,362,452. 15 „ entre 31 et 60 „ 2,975,583. 50 „ „ 61 et 90 „ 2,797,759. 50 „ après 90 „
		12,728,211	65	
				Papier commercial: Suisse / Etranger. 2,380,700. 68 échus dans les 30 jours 14,235. 85. 3,277,715. 32 „ entre 31 et 60 „ 8,855. 48. 1,702,107. 35 „ „ 61 et 90 „ 12,056. 50. 516,624. 32 „ après 90 „ — —
		7,912,295	50	7,877,147. 67 / 35,147. 83
				Avances sur nantissement: 948,945. — échus dans les 30 jours. 1,285,755. — „ entre 31 et 60 „ 873,770. — „ „ 61 et 90 „ 1,651,485. — „ après 90 „
		4,759,955	—	
26,184,055	67	783,593	52	Effets à l'encaissement.
				IV. Autres créances à terme. (Disponibles après 8 jours.)
		27,086,835	50	Comptes courants débiteurs avec crédit couvert.
		701,950	68	Comptes courants, créanciers momentanément débiteurs.
		11,556,330	—	Créances sans engagement par lettre de change, avec garantie.
43,851,043	83	4,505,927	65	Créances hypothécaires de toutes sortes.
				V. Placements à terme indéfini.
		1,285,828	—	Actions (suivant inventaire. (voir annexe nº 2)
		6,100,516	—	Obligations
		3,650,000	—	Obligations constituant le fonds de réserve statutaire
		11,036,344	—	*Effets publics.*
		104,348	16	Immeubles en liquidation, non destinées à l'usage de la banque.
13,040,067	13	1,899,374	97	Liquidations et soldes (en souffrance).
				VII. Placements fixes.
		500,000	—	Hôtel de la banque.
		2,000	—	Mobilier de la banque.
509,555	30	7,555	30	Divers: (Mobilier non destiné à l'usage de la banque).
				VIII. Comptes d'ordre.
71,629	—			Prorata d'intérêts sur articles de l'actif (voir détail au compte de profits et pertes).
98,302,930	67			

Passif.

			I. Emission de billets.
11,821,000	—		Billets en circulation (voir annexe nº 1)
179,000	—	12,000,000	Propres billets en caisse (voir annexe nº 1)
			II. Engagements à courte échéance. (Remboursables au plus tard dans les 8 jours.)
126,563	95		Comptes de virements et de chèques
707,698	28		Banques d'émission suisses, comptes créanciers
528,478	90		Correspondants créanciers
21,013,000	88		Comptes courants créanciers (voir annexe nº 3)
669,644	40		Comptes courants débiteurs, momentanément créanciers
606,500	06		Consignations juridiques
70,252	—		Intérêts et coupons échus et non perçus
5,355	—		Intérêts et dividendes échus et non encaissés
			Divers:
150,189	91		Coupons
117,929	15		Valeurs en commission
45,000	—	24,040,612	Tantièmes
			III. Engagements sur effets de change.
		500,000	Billets à ordre à terme
			IV. Autres engagements à terme. (Avec terme de remboursement dépassant 8 jours.)
14,205,746	75		Certificats de dépôts à terme échus ou dont le remboursement peut être exigé dans le courant de l'année prochaine
23,445,900	—	37,651,646	Certificats de dépôts à terme dont le remboursement ne peut être exigé dans le courant de l'année prochaine
			V. Comptes d'ordre.
1,500,000	—		Réserve pour pertes éventuelles
283,905	10		Réescompte sur articles de l'actif (voir détail dans le compte de profits et pertes)
730,215	15		Prorata d'intérêts sur articles du passif
840,000	—	3,354,120	Bénéfice net de l'exercice 1906 réparti aux actions
			VI. Fonds propres.
12,000,000	—		Capital versé
3,700,000	—		Fonds de réserve statutaire
56,551	14	15,756,551	Report du solde de bénéfice pour l'année 1907
		98,302,930	

Annexes au bilan annuel de la Banque cantonale vaudoise à Lausanne, au 31 décembre 1906.

Annexe nº 1. Etat des billets de banque au 31 décembre 1906.

				Emission	En caisse	En circulation
2,915	billets de fr.	1000	= fr.	2,915,000	69,000	2,846,000
2,200	„ „ „	500	= „	1,100,000	10,000	1,090,000
59,850	„ „ „	100	= „	5,985,000	70,000	5,915,000
40,000	„ „ „	50	= „	2,000,000	30,000	1,970,000
104,965	billets		fr.	12,000,000	179,000	11,821,000

Annexe nº 3. Comptes courants créanciers.

L'article 29 des statuts, 2me alinéa, est ainsi conçu:

„Pour le paiement des sommes excédant fr. 10,000, un avis préalable peut être exigé."

Les comptes courants créanciers se répartissent en:

a. 5,005 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 10,000 . . . . . fr. 7,149,993. 53
356 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, à fr. 10,000 par compte fr. 3,560,000, comptes avec conditions spéciales „ 3,560,000. —
Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours fr. 10,709,993. 53

b. 356 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 10,000, **remboursables éventuellement après 8 jours** . . . . . „ 10,303,007. 35
Remboursables dans la règle dans les 8 jours fr. 21,013,000. 88

Annexe nº 4. Consignations juridiques.

Les comptes de dépôts en consignation se répartissent en:

a. 585 comptes avec un avoir au-dessous de fr. 5000 . . . . . fr. 254,619. 76
25 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, à fr. 5000 par compte . . . . . „ 125,000. —
Remboursables dans tous les cas dans les 8 jours fr. 379,619. 76

b. 25 comptes avec un avoir au-dessus de fr. 5000, **remboursables éventuellement après 8 jours** . . . . . „ 226,880. 30
Remboursables dans la règle dans les 8 jours fr. 606,500. 06

Annexe nº 2 (Inventaire des titres) voir page 712.

Annexe n° 2. Inventaire des titres au 31 décembre 1906.

Nombre	Taux	Désignation des titres	Nominal	Cours %	Sommes Fr.
		I. Obligations.			
4,162	3½ %	Oblig. Suisse, Emprunt chemins de fer 1889/1905[1] . . . . . Fr.	4,162,000	99	4,120,380
216	4 %	„ Suisse, Emprunt chemins de fer 1901	162,000	100	162,000
465	{3½, 3¼, 3 %}	„ Suisse, Emprunt chemins de fer 1903, différé	232,500	94	218,550
180	3 %	„ Suisse, Confédération, Emprunt 1903	90,000	92	82,800
61	3½ %	„ Bâle-Campagne, Emprunt 1905 .	61,000	94	57,340
408	3½ %	„ Vaud, Emprunt 1888 et 1904 .	204,000	94	191,760
26	3¾ %	„ „ 1903	130,000	96	124,800
12	3 %	„ Français, Rente perpétuelle . .	500,000	94	470,000
16	4 %	„ Russe, Emprunt or 1902 . Mk.	29,000	122 & 70	24,766
180	4½ %	„ „ „ 1905 . „	180,000	122 & 85	186,660
50	3 %	„ Allemand, consolidé . . . „	100,000	122 & 85	103,700
117	3 %	„ Prussien, „ . . . „	100,000	122 & 85	103,700
18	2½ %	„ Anglais, „ . . . £	10,400	25 & 85	221,000
2	4½ %	„ Japonais, Ire Série, 1905 . „	1,000	25 & 95	23,750
54	4 %	„ „ 1905 . . . . Fr.	27,000	90	24,300
29	4 %	„ Mexicain, Emprunt or 1904 . $	14,500	5 & 94	68,150
16	3½ %	„ Ville de Bienne . . . . Fr.	8,000	90	7,200
973	3½ %	„ „ „ Châtelard (Montreux) 1893	486,500	90	437,850
6	3½ %	„ „ „ Lausanne 1892 . . .	3,000	95	2,850
2	3¾ %	„ „ „ Morges 1904	2,000	95	1,900
35	3½ %	„ „ „ St-Gall 1903	35,000	90	31,500
100	4 %	„ „ „ Vevey-Montreux (Emprunt des 7 communes) . . .	50,000	100	50,000
143	3½ %	„ Ville d'Yverdon	143,000	90	128,700
178	3½ %	„ „ de Zurich 1898 . . .	140,000	95	133,000
131	3½ %	„ „ „ Christiania 1903 . . .	65,500	90	58,950
800	4 %	„ Chemin de fer Apples-L'Isle . .	400,000	25	100,000
2,000	4 %	„ „ „ „ Bière-Apples-Morges	1,000,000	25	250,000
96	4¼ %	„ „ „ „ Central vaudois . .	96,000	95	91,200
47	4 %	„ „ „ „ Glion-Naye . . .	47,000	100	47,000
876	4 %	„ „ „ „ Lausanne-Echallens .	438,000	95	416,100
11,399	titres	A reporter . .			7,939,906

[1]) De ces titres fr. 3,650,000.— forment la „Réserve statutaire".

Nombre	Taux	Désignation des titres	Nominal	Cours %	Sommes Fr.
11,399	titres	Report .			7,939,906
11	4 %	Oblig. Chemins de fer Russes 1867/69 (Nicolas)	5,500	75	4,125
28	4 %	„ Chemins de fer Russes 1903 (garantis par l'Etat)	14,000	75	10,500
261	4¼ %	„ Aubonne, Société électrique . .	130,500	95	123,975
244	4 %	„ Avançon, Forces motrices . . .	122,000	99	120,780
83	3½ %	„ Crédit Foncier vaudois 1889 . .	77,500	95	73,625
113	3¾ %	„ „ „ 1905 . .	113,000	97	109,610
1,663	4¼ %	„ Joux-Orbe, Forces motrices . .	831,500	100	831,500
26	4 %	„ Gryon, Société électrique . . .	13,000	95	12,350
132	4 %	„ Navigation sur le lac de Lugano	132,000	100	132,000
29	4½ %	„ Pasta Hoirie (Monte Generoso) .	29,000	100	29,000
37	—	„ Panama, Bons à lots	14,800	25	3,700
361	4 %	„ Tramways Lausannois	180,000	99	178,695
16	6 %	„ Fort Wayne Gas . . . . . $	16,000	5 & 45	36,000
72	6 %	„ Lafayette Gas . . . . . „	72,000	5 & 35	126,000
15	6 %	„ Logansport Gas . . . . . „	15,000	5 & 25	18,750
		Total .			9,750,516
		II. Actions.			
981		Actions Banque Nationale Suisse . .		100-80	98,100
587		„ Crédit Foncier vaudois . . .		670	393,290
651		„ Genève-Veyrier		550	358,050
21		„ Grande Brasserie et Beauregard		500	10,500
537		„ Joux-Orbe, Forces motrices . .		560	300,720
48		„ Maison Moderne		500	24,000
19		„ Société romande d'électricité (ordinaires)		420	7,980
84		„ Wagons-Lits (ordinaires) . . .		340	28,560
11		„ „ (ordinaires), nouvelles		100-60	1,100
2,037		Titres divers		—	63,528
		Actions .			1,285,828
		Obligations .			9,750,516
19,466	titres	*TOTAL.* .			11,036,344

Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles

Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc.

Bad Schinznach (Schweiz) — Eisenbahnstation

15. Mai bis 15. September Neu restauriert

Stärkste Schwefeltherme

Gicht, Rheumatismus, Hautleiden, Katarrhe. — Elektr. Lifts in Hotel u. Bäder. Elektr. Licht in allen Räumen. Kapelle für protest. u. kathol. Gottesdienst. Kurorchester. Tennis. Autogarage. Fischerei. Grosser Waldpark. — Prospekte gratis durch die Kurarzt: Dr. G. Amsler. (854:) Besitzer: Amsler, Rilliet & Cie.

Beteiligung

an solidem Geschäft als **Kommanditär** oder **Employé intéressé** mit Einlage von Fr. 10 à 20,000 sucht tüchtiger, sprachenkundiger Kaufmann, Schweizer, gesetzten Alters. Offerten unter Chiffre Z J 4284 an die Annoncen-Expedition (1166-) Rudolf Mosse, Zürich.

Alteisen, Altmetall

u. sämtl. Werkstätten-Abfälle kauft zu höchsten Preisen. Telephon 5107.

Saly Harburger, Zürich alter Rohmat.-Bahnhof. (155')

Fabrique suisse de coutellerie et services à Delémont

L'assemblée générale des actionnaires de cette société a décidé la dissolution de celle-ci.

Conformément à l'art. 665 c. f. o., les créanciers sont sommés d'avoir à produir leurs créances entre les mains de Me Siegfried, notaire, à Delémont.

Delémont, le 15 avril 1907.

Au nom de la Commission de liquidation:

(1124) **Siegfried**, not.

Für eine in der Gründung begriffene Aktien-Gesellschaft elektr. Branche ist die Stelle des **kaufmännischen Direktors** an eine erste Kraft zu vergeben. Aktienübernahme bis 40 Mille Bedingung. Offerten unter Z W 3947 an die Annoncen-Expedition (1078-) Rudolf Mosse, Zürich.

Clichés Holzschnitte, Autos, Strich, 3 Farben, Galvanos (39) Art-Institut Orell Füssli Bärengasse 8 ZÜRICH Telephon 1335

(398)

Commanditaktiengesellschaft Gyr, Krauer & Cie.

Bank für Finanzierungen, Zürich

Einladung zur ordentl. Generalversammlung

der Aktionäre auf Dienstag, den 30. April 1907, nachmittags 2 Uhr, ins Direktionszimmer der Firma, Bahnhofplatz I, Zürich.

Geschäfte:

1) Genehmigung des Protokolls der letzten Generalversammlung.
2) Abnahme der Jahresrechnung pro 1906 und Décharge-Erteilung an die Verwaltungsorgane.
3) Beschlussfassung über den Verkauf des Geschäftes und Auflösung der Gesellschaft.

Die Gewinn- und Verlustrechnung, die Bilanz und der Bericht der Rechnungsrevisoren liegen den Herren Aktionären im Bureau der Gesellschaft zur Einsicht auf. Die Zutrittskarten zur Generalversammlung können bis zum 27. April, abends 5 Uhr, gegen Hinterlegung der Aktien daselbst bezogen werden.

Zürich, den 12. April 1907.

(1091) **Der Aufsichtsrat.**

Martini Automobile Company Limited

Siège social à Londres et succursale à St-Blaise

MM. les actionnaires de cette société sont informés que l'assemblée générale, tenu le 3 avril courant, à Londres, a fixé le dividende de l'exercice social ayant pris fin le 30 septembre 1906, à fr. 1.50 par action, net d'impôt.

Ce dividende sera payé, à partir du 1er mai 1907, et contre remise du coupon n° 1, à la Banque cantonale neuchâteloise, à Neuchâtel.

Londres/St-Blaise, le 12 avril 1907.

(1132') **Martini Automobile Company Limited.**

Hotel, Pension u. Höhenkurort Rigi-Scheidegg

(1648 Meter über Meer)

Luft-, Milch- und Kaltwasserkur, Hydrotherapie, Elektrotherapie

Spezialtisch f. Magenkranke — Spezialtisch f. Diabetiker

Angenehmer, ruhiger Aufenthalt in wundervollster Lage. Ausgedehnte, ebene Spaziergänge. Spiel- und Schattenplätze. Post, Telegraph und Telephon. Bäder. Kurarzt im Hause. Protest. und kathol. Gottesdienst. (521:) Besitzer: Dr. R. Stierlin-Hauser.

Gesellschaft für Holzstoffbereitung in Basel

Die heutige Generalversammlung hat die Dividende für das Jahr 1906 auf

12 % = Fr. 60 per Prioritätsaktie

festgestellt. Die Auszahlung derselben erfolgt gegen Ablieferung des Coupons Nr. 9 vom 22. dies an bei

Schweizer. Bankverein in Basel
Schweizer. Volksbank » »
Herren La Roche & Co. » » (1182-)
Herren Lüscher & Co. » »
Herren Fasnacht & Buser » Bern.

Basel, den 20. April 1907.

Die Direktion.

Buchdruckerei H. JENT in Bern. — Imprimerie H. JENT, à Berne